

Glossaire:Taux de dépendance énergétique

Le **taux de dépendance** énergétique indique la part de l'énergie qu'une économie doit importer. Il est obtenu en divisant les [importations](#) nettes d'énergie par la [consommation intérieure brute d'énergie](#), y compris les combustibles livrés aux [soutes maritimes internationales](#). Le résultat est exprimé en pourcentage. En cas de taux de dépendance négatif, l'économie est dite «exportatrice nette d'énergie». Un taux de dépendance supérieur à 100 % indique que des produits énergétiques sont stockés.

Concepts apparentés

- [Consommation intérieure brute d'énergie](#)